

Lunevasca

JOURNAL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NÉVACHE



JOURNAL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NÉVACHE

Sommaire

Édito de Mme le maire 2
Bienvenue à 3
DOSSIER - Patrimoine religieux, des avancées collective
Au tour des assos' 7
Nouvelles des alpages 8
Le SIEPB ne soufflera pas ses dix bougies 9
Tourisme : transformer les contraintes en opportunités 10
École : vers une cour de récré' plus co- lorée 12
Les jeunes rescapés de la route 13
Retour sur le Terrre Sauvage Festival . 13
Les actus' de natura 2000 14
Vallée Étroite : un été bien rempli 15
Flux touristiques : une expérimentation concertée
Névache et ses voisins 17
En bref : travaux et projets 18
Avenir du téléski du Bois Noir 20

Publication périodique gratuite éditée par la Commune de Névache

- > Directrice de la publication : C. Chrétien
- > Mise en page : G.Monnet
- > Crédit photo:, C. Chrétien, CPIE, Esquiss, F. Le Coz Bey, G. Monnet, L. Vuinée, M. Morratel, M. Ravary, N. Jaillet, OTHV, S. Bettolaus, S. Demollien, STM Névache
- > Impression : par Borlet imprimerie (Albertville) sur papier recyclé
- > Distribution : par voie postale, en mairie



Nous voici début 2022 et nous nous retrouvons devant les mêmes incertitudes qu'il y a un an. Une situation sanitaire dégradée nous empêchant de nous retrouver pour se souhaiter une belle et heureuse nouvelle année. Comme l'an dernier, nous le ferons donc sur papier mais cette fois ci, au travers d'un journal retraçant quelques sujets qui ont animé la vie névachaise en 2021.

Une année marquée par des événements douloureux pour la vie de village avec des insultes, des actes de vandalisme et des incendies qui peuvent faire douter des actions de certains et des engagements d'autres. Mais heureusement une année marquée par de beaux moments de partages et d'échanges et nous en citerons ici quelquesuns : le goûter en souvenir de Bois Noir, le repas des aînés, le pique-nique des retrouvailles de cet automne, l'inauquration de la nouvelle stèle du col de l'Échelle, la fête de la transhumance, le Terre Sauvage festival, le bal des pompiers... Des moments heureux qui par votre présence, votre implication, marquent votre volonté de construire avec nous un village paisible où chacun a sa place. Les deux consultations citovennes, sur la gestion des flux et le téléski de Bois Noir en sont des preuves supplémentaires avec une participation qui va bien au-delà de nos espérances. Nous continuerons en 2022 dans cette voie de dialogue et nous remercions sincèrement tous ceux qui s'engagent et nous aident à tenir ce cap.

2021 s'éloigne avec le départ en retraite en décembre de Patricia qui, pendant, plus de 30 ans aura servi avec un immense dévouement la commune. Nous lui renouvelons nos remerciements au nom du conseil municipal et de la commune et lui souhaitons une belle retraite bien méritée.

2021 s'éteint et nous aurons des pensées pour Gaston, Antoine et Coco qui nous ont quitté.

2022 s'éveille pleine d'espoir sur la fin de cette crise sanitaire et sur le fait de bâtir ensemble l'avenir de Névache. L'ensemble du conseil municipal reste à vos côtés et mobilisé.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos proches une douce année 2022.



& l'ensemble du conseil municipal



De nouvelles têtes se sont ajoutées aux 369 habitants du village recensés au 1er janvier 2019.

Parmi eux, des nouveaux nés :

- · Adèle, chez Muriel et Gilles Tristant
- · Marius, chez Emy Allègre et Robin Gentil
- · Titouan, chez Chloé et Léo Viret

Bienvenue à eux et félicitations à leurs parents. Bienvenue également à ceux, plus grands, ayant rejoint le village et/ou repris une activité.

Parmi eux, la **famille Leroy** a ainsi repris l'**auberge la Fruitière** à Fontcouverte.

Raphaël et Nathalie se sont installés à Plampinet en créant les chambres d'hôtes « Les Chambres d'Anavo ». Un hameau décidémment au coeur du changement puisque la chèvrerie de Plampinet a elle aussi «changée de mains» suite à sa reprise par Manon et son compagnon Arnaud.

Enfin, à Ville-Haute c'est **Anthony** qui a remis en route la **scierie Rochas**, faisant ainsi rennaître une activité historique du village... Boulanger à Névache depuis de longues années, **Simon** a quant à lui repris les rênes à la suite de l'ancien patron Alexandre.





De nouvelles arrivées sont aussi noter dans les rangs des équipes communales. Petite revue d'effectif, ou l'occasion d'accueillir les nouveaux tout en souhaitant bon vent à ceux partis vers d'autres horizons!

- Neïs Jaillet a rejoint la commune au mois de juin en tant que responsable des activités touristiques, poste nouvellement créé, extension à l'année du poste de « responsable des activités hivernales » précédemment occupé par Thierry Icart que nous remercions pour son implication durant plusieurs saisons.
- Début septembre, nous avons accueilli Aurélie Giacomini qui a pris la suite de Patricia Monnet au secrétariat de mairie. Un vrai changement de vie pour cette maman venue s'installer au village avec conjoint et enfants, dont l'aîné est déjà scolarisé à l'école et l'autre devrait suivre d'ici quelques années. Bonne retraite à Patricia et ses 38 années de carrière au service de la mairie!
- À l'école de Névache, Claire Berton a fait sa rentrée des classes en même temps que les enfants en tant qu'ATSEM. Merci à Fanny Lefebvre d'avoir accompagné les enfants névachais pendant 2 ans. Claire

- n'est pas l'unique nouvelle tête de l'école puisque nous avons souhaité bonne suite à Alice, la maîtresse des maternelles, remplacée par **Sylvie Mosdale**.
- Après une mission de remplacement à l'été 2020 au sein des services techniques municipaux, **Joris Palayer Bouilhanne** a été recruté définitivement en début d'hiver dernier. Petit fils de l'ancien maire Jean-Louis Tane, Joris s'est installé il y a peu à Ville-Haute avec sa famille, devenant par la même occasion membre du centre d'incendie et de secours de Névache.
- Sébastien Spinardi, résidant à Ville-Basse, a lui aussi débuté au sein des services techniques sur un poste provisoire l'hiver dernier. Puis en août 2021, la mission de remplacement de Sébastien s'est prolongée pour 1 an au moins sur le poste laissé vacant par Éric Villiot, qui a demandé et obtenu son détachement, et que nous remercions chaleureusement.

Patrimoine religieux, des avancées collectives

Par Françoise Le Coz-Bey avec les 2 associations névachaises liées au patrimoine

Le riche patrimoine névachais est un dossier qui occupe bien la commune, qui peut compter sur l'implication des associations locales et des partenaires, ainsi que sur la générosité des donateurs que nous remercions chaleureusement. Plusieurs fers sont au feu : petite revue des projets en cours, réalisés et futurs...

DE GRANDES AVANCÉES POUR NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS

Plus connue sous le nom de Chapelle du Thabor, Notre-Damedes-Sept-Douleurs constitue un dossier colossal sur lequel Mme le Maire s'implique avec force. Tandis que l'effondrement de l'édifice s'accentue, des avancées récentes nous poussent à entrevoir le bout d'un long et tortueux tunnel administratif condamnant jusqu'ici la

chapelle. En effet, il fallait dans un premier temps savoir à qui appartient l'édifice et ce n'était pas simple puisqu'il se situe en Vallée Étroite et que les archives le concernant qui se trouvaient à Melezet ont brûlé... Faute de connaître le propriétaire de cette chapelle, aucun dossier d'urbanisme ne pouvait être déposé pour débuter des travaux de réhabilitation, car c'est au propriétaire de le faire...

En s'accordant fin 2020 pour dire que la chapelle appartiendrait à la commune de Bardonecchia, les services de l'État français et les collectivités ont levé un important point de blocage. Bardonecchia a donc pu débuter les démarches auprès des administrations françaises, avec le soutien de Névache.

Un comité de pilotage constitué des multiples entités impliquées ou intéressées par le sauvetage de la chapelle a dans le même temps lancé un diagnostic architectural et



ZOOM SUR... L'ASSOCIATION DE PROTECTION DU HA-MEAU DE PLAMPINET ET DE SON ENVIRONNEMENT

Créee en 1990 par Henri Laurent pour son village natal, l'association a pour but la protection du patrimoine culturel et de l'environnement du hameau de Plampinet, d'où son combat en 1995 contre un projet routier défigurant le site . Elle organise des visites des édifices religieux du village chaque weekend à partir de juin. Ces visites payantes servent à financer des travaux concernant le patimoine religieux, ou à informer les touristes sur les panoramas et les richesses du lieu. Les activités se déroulent en collaboration avec la Mairie de Névache et son aide.

L'équipe composée de membres du secours alpin italien, de la guardia di finanza, de l'ASSOMONT, du Club Alpin Italien, des conseils municipaux de Bardonecchia (1 élu) et Névache via Mme le Maire pose devant la chapelle avant sa fermeture au public.





Ci-dessus : la chapelle ceinturée suite à l'action d'urgence menée le 06/10/2021.

Ci-contre, page de gauche : l'hélicoptère montant des matériaux à 3178m d'altitude, et descendant les objets mis à l'abris dans l'église de Melezet.

structurel du bâtiment, financé en intégralité par Bardonnechia. Le bureau d'études en charge du diagnostic structurel et architectural a rapidement alerté du risque réel et imminent d'effondrement de la chapelle, confirmant que la fonte du permafrost sur lequel elle repose l'entraînait vers le vide. Une action d'urgence a alors été menée le 6 octobre 2021 par une équipe majoritairement italienne. Elle a conduit à la fermeture physique du bâtiment. l'évacuation de l'ensemble du mobilier désormais déposé dans l'église de Melezet et un ceinturage de l'édifice au moyen de sangles et étais pour éviter son basculement.

Le diagnostic révèle que l'effondrement de la chapelle est inéluctable en son emplacement actuel. Il convient donc de déplacer d'environ 100m le bâtiment sur un sol stable pour envisager sa réhabilitation. Le conseil municipal de Bardonecchia en date du 2 novembre 2021, suivi par celui de Névache, ont pris acte de ces conclusions et ont donné leur accord pour poursuivre dans cette direction notamment pour faire l'évaluation économique de la réhabilitation de la chapelle. Toutefois, ce dépla-

cement nécessite une étude complémentaire de sol qui devrait être réalisée à l'été 2022 et fi-

nancée par la somme allouée par la commune de Névache. Parallèlement à ce travail, Mme le Maire de Névache continue son action auprès du notaire et auprès de

M. l'administrateur général des finances publiques des Hautes-Alpes pour officialiser la propriété de la chapelle. Cela aboudevrait tir par la vente symbolique du terrain sur lequel construit la chapelle par le ministère de l'Économie des Finances à la commune de Névache, qui le rétrocédera la commune de Bardonecchia dont les paroisétaient siens semble-t-il l'origine de la construction.

RESTAURATION DU CLO-CHETON DE LA CHAPELLE SAINT-JEAN BAPTISTE

Après bien des années depuis l'incendie qui l'a endommagé, le clocheton de la chapelle Saint-Jean-Baptiste situé à Ville-Basse a. enfin. été rénové. En effet. un incendie détruit plusieurs maisons en 1972. La chapelle est épargnée, mais son clocheton subit l'assaut des flammes sur sa facade Est. La maçonnerie en pierres issues de la Clarée et les lauzes de recouvrement s'en trouvent dégradées. Son urgente restauration a consisté en la réalisation des opérations suivantes : le démontage de la cloche, l'évacuation des pierres abîmées, la reconstruction des parties démontées et le rejointement des autres pierres, la reconstruction de la couvertine et la création d'une étanchéité en tôle de cuivre autour du clocheton.

La facture s'élève à 20 820 € TTC. L'association du Patrimoine de Névache a participée à hauteur de 4 000 € et à ce jour (décembre

Le clocheton de la chapelle Saint-Jean-Baptiste en cours de rénovation à l'été 2021, presque 50 ans après que les flammes d'un incendie à proximité l'ai fagilisé.



2021) la collecte via la Fondation du Patrimoine atteint 1 184 € grâce à 11 donateurs. Cette collecte est d'ailleurs prolongée, c'est pourquoi nous vous remettons, avec cette gazette, le bulletin de dons papier. Vous pouvez également faire les dons en ligne (voir rubrique actualité sur www.nevache.fr) avec un avantage fiscal pouvant aller jusqu'à 75% du montant de votre don, déductible des impôts pour l'année 2022!

NOTRE-DAME-DES-GRÂCES : DIAGNOSTIC AVANT RÉHABILITATION

Un diagnostic a été lancé en 2021 pour la restauration de cette chapelle classée située au cœur de Plampinet, pour un montant de 26 232 € TTC subventionné à hauteur de 50% par la DRAC.

La cloche de cette chapelle, elle aussi classée, qui fût conçue par les célèbres fondeurs de cloches « plampinard » Vallier. Son installation maintenant trop fragile doit être revue. Un expert national en la matière, monsieur Brottier, a conseillé de recourir au devis de l'entreprise Bodet parmi les différents devis établis. La restauration s'élève à 4 246 € TTC subventionnée à hauteur de 50% par la DRAC, et dont le reste devrait être financé grâce aux dons de 2 000 € de particuliers.

OBJECTIF FINALISATION DE LA RESTAURATION DE TABLEAUX INITIÉE EN 2013

Georges Pouchot Rouge Blanc avait en 2013, alors qu'il était maire de la commune, initié une collecte également via la Fondation du Patrimoine, pour la sauvegarde ou la restauration d'une douzaine de tableaux. Un premier devis, datant de 2013, s'élevait à 65 604 € TTC les fonds collectés sont de 20 000 €. Une mise à jour des devis a été demandée on arrive à 73 300 € TTC et nous devrions bénéficier d'une subvention de la DRAC (Direction













Quelques photos d'une partie des tableaux dans l'attente d'une restauration bien nécessaire.

régionale des affaires culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur) pour les tableaux qui sont classés. Tous les tableaux sont des peintures sur toiles pour la plupart encadrées en bois peint ou doré.

ET APRÈS?

Une fois les diagnostics terminés viendra l'heure des projets de restauration pour les chapelles du Thabor et Notre-Dame-des-Grâces. Les financements sont encore à trouver, puisqu'ils s'annoncent importants. Ce sera en particulier le cas au Thabor au regard de l'altitude et des accès au futur. Si le projet sera à la charge du propriétaire, des soutiens de tous bords seront nécessaires pour mener à bien ce projet de longue haleine. Le portage de ce dossier devra rester public, mais cela n'empêchera pas la participation d'associations, de fondations ou autres donateurs privés. La mairie de Modane a déjà manifesté son intérêt en ajoutant que d'autres communes savoyardes étaient intéressées par le projet.

ZOOM SUR... LES AMIS DU PATRIMOINE RELIGIEUX DE NÉVACHE

Il y a 30 ans, une poignée de passionnés, entraînés par l'abbé Romagne, a décidé de restaurer et de préserver le patrimoine historique névachais. À cette époque, peu de personnes s'étaient rendues compte de la richesse de cet héritage et il a fallu beaucoup de patience et de persévérance pour l'entretenir.

Aujourd'hui, il est parfaitement connu, répertorié et pour une grande partie classé aux Monuments Historiques. Mais il faut toujours une très grande dose de patience pour le sauvegarder et pour parvenir à effectuer des travaux pourtant nécessaires et souvent urgents. Dans ce domaine, l'association consacre en moyenne 3 500 € par an pour la préservation de ce patrimoine exceptionnel.

Dans le courant de l'été, une rétrospective a retracé les étapes des différents engagements de l'association tout au long de ces années. Un peu plus d'un millier de personnes, essentiellement des touristes à l'affût de trésors, ont visité l'exposition.

Au tour des assos'

Par Julie Carrara avec les membres des associations

En plus des 2 associations liées au patrimoine présentées dans les pages précédentes, Névache regorge de nombreuses associations, dont voici une présentation non-exhaustive en quelques mots. Vous êtes membres d'une association et souhaitez apparaître dans le prochain journal? N'hésitez pas à nous envoyer quelques mots et images!

ASSOCIATION DE PROTEC-TION ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS PASTORAUX ET FORESTIERS DE LA COM-MUNE DE NÉVACHE

Doyenne des associations Névachaises, l'Association de protection et de Défense des intérêts pastoraux et Forestiers de la commune de Névache (ADPN) a vu le jour le 3 février 1946. Composée de 130 propriétaires d'entités foncières elle se donne pour objet la préservation des patrimoines privés soumis à pâturage par la mise en place et le suivi pour chaque alpage d'une convention pluriannuelle de pâturage pour les parcelles leur appartenant.

Du seuil des Rochilles, aux Acles en passant pas les Thures, l'Association s'implique dans le pastoralisme sous toutes ses formes: pérennisation de l'activité pour le maintien de l'ouverture des milieux, organisation des estives, suivi des conventions passées avec les éleveurs, prise en compte du bien-être animal, échange et partage avec toutes les parties prenantes touchant à l'activité pastorale, etc.

ASSOCIATION AGRÉÉE DE PÊCHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE LA VALLÉE DE LA CLARÉE -A.A.P.P.M.A.

La société de pêche de la Clarée réalise plusieurs actions d'entretien, d'études ou de repeuplement de milieu. En 2021, l'association a participé à l'alevinage de différents lacs d'altitude, fait l'entretien d'une partie de la bélière Mouthon, celle des Iscles et fait différentes pêches électriques de sauvetage, notamment aux Alberts, ou encore un inventaire pour Laval, les Drayères et Plampinet. L'association fonctionne uniquement avec des bénévoles, et en cherche régulièrement si le cœur vous en dit!

ASSOCIATION LOISIRS NÉ-VACHE

L'association Loisirs Névache, créée en 2004, organise des activités et évènements afin d'animer le village principalement en saison

notamment à travers les fêtes du pain, les concours de boules, la fête du 15 août, le Téléthon, des évènements au profit de l'Association des Parents d'Élèves ou encore la participation aux colis de Noël 2021.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE NÉVACHE

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Névache a été créée en 1978, et compte actuellement 95 adhérents. Elle a pour but d'assurer la bonne gestion de la chasse et des espèces sur l'ensemble du territoire communal, en assurant une gestion durable.

L'association assure également le traditionnel repas des aînés. Après une période où les rassemblements furent limités, c'est avec plaisir qu'une bonne trentaine de convives se sont retrouvés pour déguster un délicieux repas le 8 octobre 2021.

ASSOCIATION DES PA-RENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves de Névache propos ou s'associe à plusieurs actions au cours de l'année permettant d'animer le village et de financer des projets scolaires et péri-scolaires pour les enfants du village : cycle de théâtre, cours de ski et snowboard, voyages et sorties scolaires... de quoi bien grandir et s'épanouir!



À vos agendas !!

Janvier Lundi 17 : Full Moon ski

Février Samedi 26 : Bal masqué

Mars Mardi 1er : Nocturnes Nordiques Avril Vendredi 8 : Fête du printemps

Juin
Vendredi 3 : Vente
de plants
Samedi 25 : Bal de
la Saint Jean

Juillet Mardi 5: Kermesse



de la chasse par les membres de l'ACCA.



La commune travaille avec l'association de défense et de protection des intérêts pastoraux et forestiers de Névache et rencontre les bergers et éleveurs à chaque fin d'estive pour faciliter l'exploitation des 7 alpages confiés chaque été aux éleveurs. Du 15 juin à la mi octobre, selon la quantité d'herbe disponible, 9 540 ovins pâturent sur la commune et un troupeau de vaches en Vallée Étroite.

DES CABANES MO-BILES POUR UNE MEILLEURE GESTION DES ALPAGES DES DRAYÈRES

Suite au sinistre intervenu en avril 2020 sur la cabane de berger de Laval, une réflexion avait été engagée avec l'association pour définir l'opportunité de la reconstruire au même endroit. L'étude a conclu que cette cabane se trouve aujourd'hui peu adaptée à l'utilisation raisonnée de l'alpage. Il est donc envisagé une nouvelle construction. Pour l'été 2021, le choix s'est porté dans un premier temps vers une solution transitoire: deux caravanes ont donc été mises à disposition des bergers. L'une à Laval, et l'autre a été transportée par hélicoptère en contrebas du lac Biron, en montant vers les Rochilles. Dans un second temps, été 2022 ces caravanes seront remplacées par des cabanes

auprès de l'association « les environneurs », dont l'objectif est l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Une cabane a pour l'instant été commandée, suite à la subvention à hauteur de 75% qui a permis de commander la 2ème pour un montant total du marché à 27.785 € TTC. Ces beaux bébés de 750 kg et 8m2 permettront de tester plusieurs emplacements avant peut-être d'implanter de nouvelles cabanes pérennes. Elles offrent de surcroît un bon moyen de répondre à la prédation du loup en permettant aux bergers de dormir au plus près du troupeau, et d'éviter les allers-retours des troupeaux. La mairie prend en charge l'héliportage d'un déplacement, les éventuels autres étant à la charge de l'éleveur chaque été.

LA COMMUNE INVES-**TIT AUSSI DANS LES AUTRES ALPAGES**

Des chauffe-eaux solaires vont également être installés prochainement par la commune pour améliorer le confort des bergers. Commandés auprès de la société





En 2012, 12* des 13 communes de la CCB délèguent leur « compétence Éclairage Public » à un syndicat intercommunal : le Syndicat Intercommunal d'Éclairage Public du Briançonnais. Aucun pouvoir de police n'étant transférable, chaque maire assume la responsabilité de l'éclairage public des voies communales.

Doté à sa création d'un million d'euros par la Fédération Départementale d'Électrification, depuis lors, le SIEpB, administré par 3 élus municipaux issus des délégués des collectivités membres, assure la gestion de la maintenance de l'ensemble du parc d'éclairage public (3720 pts lumineux et leurs équipements) et ici ou là, en marge de sa compétence et sans règle définie, assume généreusement modernisations d'installations ou extensions de réseaux.

Chaque année, les communes-membres reversent au syndicat le montant qu'elles perçoivent au titre de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité (TCCFE). Cette taxe instaurée en 2011 est une fiscalité indirecte appliquée à l'électricité livrée à un utilisateur et pour laquelle chaque conseil municipal fixe le taux dans la limite d'un coefficient multiplicateur entre 0 et 8,5. Pour l'ensemble des communes-membres du syndicat le montant annuel de cette taxe avoisine les 100 000 €.

Neuf années plus tard, les caisses sont vides, les

versements communaux ne couvrent plus les frais de maintenance, le suivi technique des interventions est aléatoire, la veille réglementaire des installations est minimisée, les retards de payement des entreprises s'accumulent, le service attendu par les communes n'est plus régulièrement assuré surtout que « communes stations » et « petites communes » affichent des besoins différents. Ajouté à ces constats, depuis plusieurs années des communes souhaitent quitter le syndicat.

Pour couronner le tout, va rapidement s'appliquer une nouvelle législation sur les économies d'énergie et la lutte contre la pollution lumineuse nocturne nécessitant nombre d'investissements.

La coupe est pleine et le 20 décembre dernier, les délégués au syndicat ont délibéré pour enclencher le processus de dissolution du SIEpB par consentement des organes délibérants de ses collectivités. Celle-ci devrait être prononcée fin mars 2022 par arrêté préfectoral. D'ici là, les communes devront délibérer sur la dissolution du syndicat et leur participation financière pour combler le passif.

La compétence éclairage public intercommunale s'efface devant « un chacun pour soi » à construire. Le SIEpB ne soufflera donc pas ses dix bougies.

^{*} À Briançon Énergie Développement Service du Briançonnais (EDSB, ex Régie électrique) assume cette compétence pour la commune.





ourisme : transformer les contraintes en opportunités

Par Gautier Monnet avec Jacques Caraplis et les équipes de l'OTHV

RETOUR SUR LA NAISSANCE DE UHTO'I

Imposée par la loi Notre en 2018, le transfert de la compétence tourisme des communes vers les communautés de communes prend la forme sur notre territoire par L'Office de Tourisme des Hautes-Vallées (OTHV), association loi 1901 créée par la Communauté de Commune du Briançonnais.

Loin d'être évident, ce regroupement des huit « petites » communes de la CCB morcelé autour des stations classées de Serre chevalier Vallée Briançon et Montgenèvre (pouvant déroger à cette loi) a permis de structurer les services proposés.

La marque « Haute-Vallées » s'est développée en s'appuyant sur le côté nature, authentique et sauvage qui réunit les 8 communes qui composent les « Hautes Vallées » et les différencient de nombreuses autres destinations plus développées au niveau touristique. Sous cette nouvelle marque avec son logo unique, 3 secteurs sont nées pour conserver les singularités de chacun : La Grave (La Grave et Villar-d'Arène), La Clarée (Névache et Val-des-Prés) et l'Izoard (Cervières, Villard-Saint-Pancrace. Puy-SaintPierre et Puy-Saint-André).

Les Hautes Vallées entendent se positionner ensemble comme une destination durable et unique où tourisme va de pair avec vie locale. L'établissement de la marque se traduit par une mutualisation des moyens et un plan d'actions commun. Là où chaque office avait auparavant un personnel limité pour assurer une multitude de missions, le personnel est désormais commun tout en restant géographiquement réparti sur 2 bureaux d'accueil et d'information à La Grave et Névache. Cela permet de spécialiser chaque salarié et donc de le faire monter en compétences sur des missions précises au service de la destination toute entière. L'équipe s'organise aujourd'hui autour de 7 salariées auxquelles s'ajoutent des renforts saisonniers, bras armés de l'association composée d'un conseil d'administration de 17 membres (socio-professionnels et conseillers communautaires) issus de toutes les communes.

L'OTHV a évolué en 2021 pour se recentrer sur des missions à fort enieu, cessant donc d'assurer certains services annexes comme la vente des forfaits de ski de fond, l'organisation d'animations... Tout en continuant bien entendu à en faire la promotion.

L'OTHV EN BREF

Le budget 2021 395 500€ dont 330 000€ CCB et 45 000€ de cotisation partenaires.

Quelques réussites depuis 2018

- Lancement et développement de la marque Hautes Vallées grâce à de nombreux outils (logos, journal, blog, site web...)
- Réalisation de vidéos de promotion été et hiver
- · Accueil presse et influenceurs
- · Participation à de nombreux salons (randonnée...)
- · Mise en place d'un observatoire sur l'occupation des hébergements

Focus Clarée: chiffres (2020)

- 18722 demandes traitées - 32799 personnes accueillies
- Visites Web: +2.67% de fréquentation du site internet
 - Visibilité réseaux so-

ciaux: f +24% Facebook

+43% Instagram

+32% Youtube

RESPONSABLE DES ACTIVITÉS **TOURISTIQUE, COMME UNE** ÉVIDENCE

S'il n'était pas prévu au moment des élections municipales en 2020, la naissance d'un poste de « responsable des activités touristiques » s'est imposée en un an seulement, dans le but de mieux gérer les différentes activités liées au tourisme assurées par la commune.

Le poste nouvellement créé est en fait une extension à l'année du poste saisonnier déjà existant de « responsable des activités hivernales » qui courait généralement de fin novembre à début avril. L'idée de ce poste a germé début 2021, au cours d'une saison d'hiver délicate à cause d'une préparation de saison retardée par le confinement d'automne 2020 durant lequel la municipalité avait fait le choix prudent de repousser les embauches de personnel à une date certaine d'ouverture. S'ajoutait à cela une fréquentation record du domaine nordique du fait de la fermeture des remontées mécaniques partout en France, dans la lignée de l'été 2020 ou le camping fût également bien occupé. Dans le même temps, la réglementation et la gestion se complexifie sur de nombreuses missions, telles que la gestion des régies de recettes communales. En effet, l'État accroît ses exigences, tout en se désengageant de certaines missions en les délégant à d'autres partenaires, avec à la clef plus de travail pour la commune. Par exemple, le dépôt de l'argent liquide est depuis 2021 délégué par le trésor public à la banque postale, celle de Briançon concernant Névache... La loi interdisant la gestion des régies de recettes par les élus, cela donnait parfois lieu à une organisation bancale basée à moitié sur du bénévolat comme ce fut le cas pour Vallée Étroite en 2020, empêchant de faire payer les parkings dès le début de l'été.

Le constat était simple : des postes saisonniers n'étaient plus suffisants pour superviser correctement entre autres le camping et les parkings de Vallée Étroite en été, ainsi que le domaine nordique et alpin en hiver. La commune a donc créé le 1er juin dernier un poste, dans un premier temps pour une période de 2 ans via un contrat aidé financé en grande partie par Pôle Emploi. Ce poste a été obtenu par Néïs Jaillet, que nous avons « transférée » de-

puis le SIVOM Val Clarée où elle travaillait les hivers derniers sur les pistes du domaine nordique. Dans le cadre du contrat aidé avec pôle emploi, elle suit un programme de formations qui lui permet notamment de passer le pisteur secouriste 2ème degré. La commune bénéficie donc d'une meilleure expertise sur certains domaines comme notamment la législation relative à la sécurité, le montage de dossiers de subventions,

camping et des parkings de

Vallée Étroite, et vit son premier hiver sur les pistes. Si il lui faudra encore du temps pour connaître dans les moindres recoins le domaine nordique et alpin et son fonctionnement, elle a bien pris en charge les principales missions qui lui sont confiées:

- · La gestion du personnel saisonnier (ski de fond, remontées mécaniques, parkings et camping de la Lame), avec la gestion du recrutement de pas moins de 13 saisonniers depuis sa prise de poste;
- · La communication et les relations publiques liées à ces activités, s'illustrant par exemple avec la création de 2 pages facebook pour le camping et le domaine nordique ;
- · La commercialisation et la gestion des régies de recettes communales, avec un important travail de remise à plat de toutes les régies communales opéré en collaboration avec le trésor public;
- La gestion et la coordination de la sécurité de activités touristiques à la charge de la commune ;

· La supervision et le développement des activités touristiques, dont l'objectif est de maîtriser les dépenses tout en continuant à améliorer les services proposés, mission déjà débuté avec un bilan du camping et qui va se mettre en place petit à petit une fois la phase de prise en main du poste passée.



FAIRE LE LIEN

- « Favoriser la flexibilité, l'entraide et la réactivité entre les différents services de la commune et avec les partenaires locaux ». telle était l'ambition affichée. Ce poste y répond sur de nombreux points en renforçant un lien à l'année indispensable :
- Entre les services techniques municipaux et les activités touristiques qui collaborent étroitement, par exemple sur la gestion de(s) téléski(s);
- · Entre les différentes activités touristiques elles-mêmes, avec pourquoi pas l'ambition de créer des postes bi-saisonniers pour stabiliser le personnel
- · Avec l'équipe municipale mais aussi la population au sens large, comme l'illustre le retour de la corvée d'entretien des pistes
- Avec les partenaires tels que l'office du Tourisme, Nordic Alpes du Sud ou encore l'association des propriétaires du camping, avec la participation à l'Assemblée Générale de cette dernière organisée le 30 août dernier

École: vers une cour de récré' plus colorée

Par Françoise Le Coz-Bey avec Odile Bonnamour



La cour de l'école fait actuellement l'objet de toutes les attentions pour s'offrir une nouvelle jeunesse après 25 ans de bons et loyaux services.

La commune a investi pour améliorer la sécurité. Un muret et des barrières ont été réalisés sur l'allée existante par l'entreprise Vachet pour supprimer la butte instable et son regard dangereux devant les classes. L'accès à l'aire de jeux a lui été condamné et nivelé, et sera re-végétalisé. Les élèves ont été rassurés, l'hiver ils pourront continuer leurs glissades sur la neige qui sera repoussée dans ce coin de la cour! Le terrain de jeux et la montée vers l'entrée ont été goudronnés début septembre par la Colas.

Coût de l'opération : 34 926 € TTC (maçonnerie, menuiserie, goudronnage) subventionné à hauteur de 70% par le département.

UN ATELIER POUR FAIRE ÉVOLUER LA COUR

À l'initiative du Conseil Citoyen, un atelier s'est mis en place sur la thématique de l'aménagement de «Ma cour de récré». Après deux rencontres, les dix participants (les 2 élues de la commune déléguées à l'école, les 2 enseignantes, une employée communale, des parents d'élève, la DDEN (déléguée départementale de l'Éducation nationale) et des membres du Conseil Citoyen de Névache ont formulé des propositions, qui se concrétiseront au fil du temps.

Bien sûr, les élèves ont été partie prenante avec l'objectif de réaliser pour 2022 :

- Plantation d'un arbre coloré, de type érable, sur la pelouse au-dessus du bac à sable ;
- Marquage au sol de jeux sur la zone près de l'entrée. Un chantier participatif, 4 à 5 Névachais fabriqueront des pochoirs (anneaux ou

ronds de tailles différentes, lignes de parcours) et exécuteront la peinture.

Ont été évoqués pour plus tard :

- Une nouvelle palissade, le remplacement de l'actuelle s'imposera pour des questions de sécurité. Le projet sera affiné après consultations des délais d'obligation de mise en conformité et des réglementations qui s'imposeront (hauteur, matériau, etc.);
- L'ouverture de l'accès et clôture du jardin en herbe au-dessus des actuels bacs à compostage. Il est souhaitable d'attendre la création de la nouvelle barrière, qui pourrait intégrer ce jardin ;
- L'idée d'une fresque murale sur le mur à gauche de la porte d'entrée pourrait faire l'objet d'un projet d'école.

LES AUTRES GRANDES NOUVEAUTÉS À L'ÉCOLE...

- Un nouveau bus scolaire: l'ancien bus a été remplacé pour la rentrée 2021 par un minibus Citroën 9 places qui permet d'être conduit avec un permis B uniquement. Le nouveau véhicule a coûté 21 958€ TTC subventionné à 70% par le département, tandis que l'ancien a été mis en vente 3 000 €.
- Du nouveau matériel informatique: 9 ordinateurs (8 pour les enfants et 1 pour les enseignantes) des casques... et un vidéo projecteur de dernière génération fourni par Multimedialp' sont venus rajeunir le parc informatique en 2021 pour le plus grand bonheur des écoliers, pour un montant de 7 863,00 € TTC subventionné à 50% par l'État.



le errre Sauvage -estival

jeunes rescapés de la route

Par Claudine Chrétien

C'était le soir du 15 juin 2021. Un orage s'abattait violemment sur Plampinet et le secteur de Pécé entraînant une nouvelle coupure de route. Le conseil Départemental a immédiatement entrepris les travaux de déblaiement mais vu l'ampleur de la coulée, n'a pas pu rouvrir à temps pour le passage du transport scolaire. Or le lendemain était le jour de l'épreuve de philosophie pour les terminales et du bac de français pour les élèves de premières... Pour les premiers un voyage par l'Italie a été organisé à 5h30 du matin et pour les seconds l'expérience se renouvelait. Car en 2019. pour le brevet des collèges, ces mêmes élèves avaient dû également passer par l'Italie pour se rendre à leur examen. Pour les terminales, peu de conséquences puisque tous ont réussi brillamment leur bac et pour les premières... à voir en 2022 ce que leur réserve le climat!

Le premier week-end de juillet a eu lieu le premier Terre Sauvage Festival. Initié par les éditions Bayard Presse et la revue Terre Sauvage, l'idée d'un festival avait germé à Buffère 3 ans auparavant. 3 années plus tard, avec un été « COVID » au milieu, le festival a été programmé le premier week-end de juillet. Sous un magnifique ciel bleu, le festival s'est ouvert le vendredi 2 iuillet sur une programmation d'une qualité exceptionnelle pour le village et pour les festivaliers. Au détour d'un sentier nous avons pu croiser Cyril Dion ou Piers Faccini, Jérémie Villet, Denis Chevssoux et bien d'autres, tous venus à Névache pour nous dire la réalité mais surtout la beauté du monde.

Des randonnées, des discussions, des expositions, des spectacles ont étavés les 3 jours du festival en offrant à tous les visiteurs un évènement haut en qualité de programmation, esthétique et respectueux du site qui l'accueillait. Pas de musique ni d'aménagements à outrance, juste un beau camp de base qui permettait une déambulation paisible. Si certains craignaient des débordements ce ne fût pas le cas et beaucoup ont pu apprécier ce que pouvait offrir Névache au-delà du festival. La pluie s'est invitée le samedi et le dimanche mais n'a en rien entamé le sourire des festivaliers.

Ce fût également, durant tout l'été, 3 expos photos, l'une dans le prolongement du caillebotis, l'autre dans la montée de Ricou et la troisième au Chardonnet. Des photos

exceptionnelles qui sublimaient le paysage qui les entourait. Et puis à Laval, une œuvre d'un collectif d'artistes italiens de Oulx qui a suscité beaucoup de réactions : de l'horreur à l'admiration, mais n'est-ce pas là l'un des buts d'une œuvre d'art que de faire réagir ?

Le Terre Sauvage Festival, c'est aussi de nombreuses personnes qui se sont mobilisées pour qu'il se déroule de la plus belle des manières. Plus de 70 bénévoles par jour, venus de Névache et d'ailleurs, avaient tous à cœur que tout se passe pour le mieux. Ce sont également des partenaires financiers qui ont cru en ce projet et qui l'ont soutenu ; partenaires privés au travers de grandes entreprises françaises comme Yves Rocher ou Terres d'Aventure par exemple, ou des collectivités comme la Région et la CCB qui ont vu un festival tout aussi unique en son genre que pour le territoire.

Alors que des craintes de surfréquentation ou de détériorations se sont exprimées parfois de manières vives, cette première édition a démontré qu'il était possible avec du dialogue, de la concertation et du respect de chacun d'organiser ce type d'événement exceptionnel, même à Névache.

L'organisation d'un festival étant lourde et afin de garder le même niveau d'exigence de qualité, il a été décidé de renouveler l'expérience mais en 2023. Le Terre Sauvage Festival aura été une incroyable opportunité pour faire découvrir notre village sous son plus beau visage.



Les actus' de natura 2000

Par Laure Vuinée, animatrice Natura 2000

AGRICULTURE, PASTORALISME, PRÉ-SERVATION DES MILIEUX NATURELS ET TOURISME : UNE FORMATION POUR LA CONCILIATION DES USAGES

Qu'est-ce que Natura 2000 en Clarée ? Quels sont les liens entre préservation de la biodiversité et pastoralisme ? D'où viennent les troupeaux en Clarée ? Combien d'ovins pâturent nos montagnes ? Comment assurer une bonne cohabitation entre pastoralisme et tourisme ?

Autant de questions auxquelles un éclairage a été apporté lors de la formation du 24 juin 2021 à destination des professionnels du tourisme en Clarée. Nous étions nombreux autour de la table puis en alpage lors d'un échange avec le berger du Chardonnet pour discuter de ces thématiques : accompagnateurs en montagne, hébergeurs, Office de tourisme des Hautes Vallées, élus, association des alpages, Communauté de communes du Briançonnais, Direction Départementale des Territoires, animatrice Natura 2000 Clarée...

À l'instar de nombreux territoires de montagne, la Clarée est un site d'exception, à protéger, où le pastoralisme et les activités de pleine nature ont leur juste place. La conciliation des enjeux écologiques et des différents usages ne tient pas de l'évidence. Cette

formation est une pierre à l'édifice de cet équilibre à définir et trouver ensemble.



EN ATTENDANT LA NAVETTE...

2020 et 2021 auront vu à nouveau de très nombreux touristes en Clarée mais aussi des comportements inadaptés voir incongrus au sein de nos montagnes, au bord des lacs, dans les alpages ou prairies...

« Invités » à prendre la navette, la file d'attente sera l'occasion pour les touristes de découvrir notre territoire. La commune et la Communauté de communes du Briançonnais ont décidé de leur proposer un peu de lecture. 5 panneaux thématiques ont été mis en page par l'agence Esquiss après un travail de rédaction collectif des techniciens et élus de la commune et de la Communauté de communes, des bénévoles du Conseil citoyen de Névache et des associations du territoire...



Curieux de les découvrir ? Voici déjà les thématiques abordées, à chaque fois accompagnées des bons comportements à adopter en milieux naturels

- Découverte de la Vallée de la Clarée : le territoire, son histoire, sa singularité...
- Le pastoralisme en Clarée : entre gestion passée et actuelle
- Natura 2000 et Site classé : la Clarée un territoire labellisé et classé
- Les lacs et zones humides de la Clarée : souvent objectifs des randonnées, ces milieux fragiles méritent toute notre attention
- La faune de nos montagnes : des espèces adaptées et fragiles

Ces panneaux sont financés à hauteur de 85 % par le programme européen ALCOTRA - PITER « Cœur en Mouvement », porté par la Communauté de communes du Briançonnais, pour un budget prévisionnel de 7 200 € TTC. Ce travail ne se limitera pas aux seuls

panneaux puisqu'il est prévu de le décliner sur d'autres supports (papier, numérique...).



Vallée Étroite: un été bien rempli

Par Riccardo Novo et Claudine Chrétien

VALLÉE D'À CÔTÉ, PRO-BLÉMATIQUES SIMILAIRES

Pour essayer de gérer l'importante fréquentation, la commune avait prévue d'embaucher un ASVP (agent de surveillance de la voie publique) en plus des deux personnes qui gèrent le stationnement aux Granges de la Vallée Étroite. Malheureusement, devant l'ampleur de la tâche et les difficultés de langue, de culture et de moyens, cet agent a rapidement renoncé à sa mission. Une nouvelle embauche a été effectuée pour pallier à cette démission et appuyer l'équipe en place aux parkings, faisant valeureusement face à l'afflux de voitures en permettant le stationnement de plus de 8 000 véhicules sur 40 jours.

Parallèlement à ce dispositif, la navette en place les années précédentes a été reconduite, désormais par la CCB compétente en matière de mobilité, appuyée par la commune de Bardonnechia pour la dernière semaine d'août. Cela a permis le transport de 2 525 voyageurs.

À défaut d'ASVP, la commune a fait appel plusieurs fois à la gendarmerie nationale qui a réalisé des tournées de sensibilisation mais également de verbalisation notamment des feux interdits en site classé. La réglementation est d'autant plus difficile à faire respecter du fait de l'éloignement et des moyens de télécommunications limités.

UNE ÉTROITE COLLABORA-TION AVEC LES ITALIENS

Comme en Clarée, un travail de réflexion sur la gestion des flux en Vallée Étroite a été initié par les équipes de la mairie. Cela a débuté par une visite du site par l'inspecteur des sites sur 2 thématiques :

- Le stationnement dans l'objectif d'améliorer les différents parkings existants :
- La réalisation d'un camping prévu dans le PLU, qui permettrait de limiter le camping sauvage.

La route sera longue mais d'ores et déjà les équipes réfléchissent pour 2022 à conduire l'étude paysagère et d'intégration requise par le PLU et l'inspecteur des sites.

Cela a continué avec une réunion

de concertation avec la nouvelle mairie de Bardonecchia, dont la volonté est d'essayer de remettre en place rapidement le même système de navettes qui avait fait ses preuves en 2018, à savoir la fermeture de la route depuis l'embranchement avec celle du col de l'Échelle les week-ends de juillet/août et du 10 au 20 août.

Car même si la Vallée Étroite est sur la commune de Névache, une telle organisation a forcément des impacts sur l'Italie. Cette réunion a également permis de constater que les deux communes avaient les mêmes visions quant à la gestion des flux touristiques et souhaitaient travailler ensemble sur cette thèmatique.

Enfin, pour 2022, ce travail va s'accompagner par un renforcement de la signalisation défaillante, notamment sur le site classé dont les règles sont souvent méconnues des Français et encore plus des Italiens.

Une autre rencontre a eu lieu avec les nouveaux dirigeants de l'ASSO-MONT, l'association qui gère les terrains de Bardonecchia en Vallée Étroite, qui ont renouvelé leur forte volonté de s'impliquer dans la gestion de la Vallée aux côtés de Névache. Pour l'été 2021 cela s'est traduit à notre demande par l'installation de panneaux d'information supplémentaires sur le chemin d'accès au plateau des Thures pour limiter notamment la divagation des chiens à l'approche de l'alpage.

Cette année se terminera en Vallée Étroite comme vous l'aurez lu précédement par la fermeture de sa chapelle-bivouac au sommet du Thabor. Cette triste nouvelle fait place aujourd'hui à un bel élan entre les communautés italiennes et françaises pour sa reconstruction et un bel espoir pour son avenir!

Flux touristiques : une expérimentation concertée

Par Jean-Louis Hélas

Depuis 2020, des actions sont mises en œuvre pour permettre de concilier tourisme estival et tranquillité au village, fruits d'une volonté partagée entre municipalité et citoyens.

Plus d'une quinzaine de citoyens depuis l'automne s'impliquent 2020 sur le sujet des flux touristiques, au sein de 3 groupes de travail. L'objectif : encadrer les périodes de forte fréquentation en expérimentant des solutions progressives vers un « Névache qui reste Authentique et Attractif ». Avec ces tests, tout n'est jamais parfait dès le départ, comme l'illustre par exemple la matérialisation du cheminement piéton entre Ville-Haute et Ville-Basse à l'été 2020 avec du matériel provisoire et peu esthétique. Une fois son efficacité prouvée, ce dispositif a été embelli et pérennisé à l'été 2021 grâce à des barrières en bois concues par les Services Techniques municipaux

CHIFFRES DES NAVETTES HAUTE-CLARÉE 2021 :

- 250 000 : en €, coût de l'opération pour la collectivité (CCB, Conseil général ...)
- 143 798 : en €, recettes totales enregistrées
- 40 : en jours, durée du service
- 96 920 : nombre de voyageurs transportés (allers et retours), soit près de 50 000 personnes transportées
- 4651 : nombre de rotations de navettes, soit 71 000 km parcourus
- 241 : nombre moyen de véhicules stationnés au Roubion chaque jour, variable de 40 à 400, soit 9 700 véhicules sur les 40 jours

La gestion des flux touristiques en été s'articule autour du système de navettes financées en majorité par la Communauté de Communes du Briançonnais et le département des Hautes-Alpes. Ces 2 institutions sont donc logiquement décisionnaires, mais la commune s'applique à collaborer étroitement avec eux pour faire évoluer le service aux besoins de Névache.

C'est ainsi que 2 grandes nouveautés pensées par les groupes de travail « flux » ont été proposées et mises en place pour :

- faire stationner un maximum des véhicules des « visiteurs à la journée » à l'entrée de la commune (parking du Roubion) et ainsi :
 - d'éviter au maximum les stationnements anarchiques dans les différents hameaux entre le Roubion et Ville-Haute
 - de rendre aux Névachais des espaces plus vivables et des déplacements plus aisés
- mettre en place 2 barrières automatiques à l'entrée du hameau de Ville-Haute et de la Haute-Vallée pour faire mieux respecter les restrictions d'accès en vigueur depuis plusieurs années (accès réservé aux ayants droits).

L'automne dernier, l'ensemble des Névachais a été appelé à s'exprimer sur leur ressenti à-propos des nouvelles mesures mises en place pour mieux gérer les Flux touristiques. Pas moins de 80 réponses ont été reçues en mairie! En complément, 3 réunions se sont tenues entre octobre et décembre 2021 avec les groupes de travail, les socio-professionnels et plus largement la population.

Tous les retours convergent vers un satisfécit général approuvant

BARRIÈRES AUTOMA-TIQUES : QUEL COÛT ?

Préconisées par les groupes de travail, des barrières automatiques ont été installées à Ville-Haute. Objectif, faire respecter la zone piétonne de Ville-Haute et les restrictions d'accès à la Haute-Vallée en vigueur depuis plusieurs années, remplaçant les « gardes arrières » en place jusqu'alors durant l'été et dont la mission était peu valorisante voire dangereuse. Les postes n'ont toutefois pas été supprimés mais redirigés vers l'accueil des visiteurs à Roubion.

Ces barrières ont coûtées 68 000€ TTC, subventionnées à 45% par le département et la CCB. Malheureusement, elles ont fait l'objet de dégradations fin août... Une réparation coûteuse est à prévoir, à laquelle s'ajoutera des aménagements complémentaires pour améliorer le dispositif, notamment pour faciliter l'accès aux engins.



les dispositions prises, avec toutefois bien des suggestions proposées pour corriger et améliorer le dispositif. Cela concernait notamment :

- des aménagements spécifiques et adaptés pour les parkings du Roubion et de Ville-Haute, mais aussi Fontcouverte et Laval
- un accueil plus efficace des visiteurs dès le parking du Roubion mais pas seulement (informations générales, plans de la commune pour situer les hameaux, commerces, services...)
- une adaptation des navettes au nombre croissant des visiteurs
- une meilleure gestion des zones d'attente des navettes dans les hameaux comme en Haute-Vallée...
- des aménagement des différents parcours piétonniers ...
 - et bien d'autres suggestions!

Le dialogue a également continué avec une première réunion avec la Communauté de Communes du Briançonnais, permettant de faire le point sur tous ces sujets. La fin du contrat d'exploitation triennal des navettes estivales confiée à la société Résalp laisse une marge de manœuvre plus importante que les étés précédents pour améliorer le dispositif. Dans cette phase de transition, la CCB a fait le choix de travailler sur un renouvellement de contrat pour 1 année seulement pour continuer d'adapter le système de navette en 2022 et après. Deux grands axes sont actuellement en discussion :

- L'adaptation du dispositif de navette, notamment sur les dates de fonctionnement
- La réflexion sur un schéma des transports élargi à toute la vallée, depuis Briançon

Vous l'aurez compris, si des évolutions se sont bien fait sentir l'été dernier, beaucoup reste à faire. L'équipe municipale ne manquera pas de vous informer dès que l'on aura plus de précisions sur les avancées des groupes de travail, mais aussi des discussions avec les partenaires que sont la Communauté de Communes du Briançonnais et le conseil général des Hautes-Alpes.





La volonté de construire ensemble se retrouve aussi dans nos relations avec les communes et institutions locales.

Avec Val-des-Prés: tenue d'une rencontre entre les deux conseils municipaux et un travail étroit entre les deux communes sur les risques naturels, mais pas seulement. Le 15 juin 2021, les deux conseils municipaux de la Clarée se sont rencontrés pour un temps d'échange à Névache sur de nombreux sujets.

Avec Bardonnechia: la nouvelle municipalité a souhaité un renforcement des liens avec Bardonnechia. Nos amis transfrontaliers ont un nouveau maire depuis cet automne: Mme Chiara Rossetti. Cela s'est traduit par une collaboration sur la chapelle du Thabor, sur la gestion de la Vallée Étroite, ou encore une invitation de leur part à la saint Hippolyte (voir la photo d'en tête).

Avec la Communauté de Communes du Briançonnais: un des faits marquants de l'année 2021 sera pour la CCB la prise de compétence mobilité. Désormais, elle gère l'ensemble des transports en communs routiers ainsi que les transports scolaires sur le territoire de la communauté. Névache est concerné à ce titre par la navette de la Clarée et celle de Vallée Étroite.

Avec le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Briançonnais par la présence active de Claudine Chrétien comme élue de la CCB au PETR, et élue référente « économie circulaire et déchet » au sein de cette collectivité. Un très gros travail réalisé par cette collectivité qui regroupe les communautés du Guillestrois Queyras, du Pays des Écrins et du Briançonnais et qui permet des échanges sur des territoires qui connaissent les mêmes problématiques.

Avec le Département des Hautes-Alpes: En 2021, deux conseillers départementaux ont été élus sur notre canton. Il s'agit de Mme Claire Barnéoud et M. Éric Peythieu, tous deux élus par ailleurs à la mairie de Briançon et la communauté de communes du Brianconnais.

En bref: travaux et projets

L'année 2021 a été marquée par de multiples aménagements de plus ou moins grandes envergures aux 4 coins du village. Les pages qui suivent vous présentent quelques-uns des nombreux travaux et projets réalisés l'an dernier, grâce à l'implication de tous les services de la commune et la participation financière de partenaires institutionnels. Nous les remercions tous ici!

Précision : par soucis de cohérence, nous avons essayé de fournir tout au long de ce journal les montants des projets en TTC, mais les subventions indiquées en pourcentage sont versées sur le montant HT.



UN COUP DE JEUNE POUR LA BOULANGERIE

Une mise aux normes et rénovation du bâtiment de la boulangerie de Ville-Haute (propriété de la commune) s'imposait a été effectuée l'automne dernier grâce à l'intervention des entreprises DF électricité (électricité), Claréement Charpente (toiture) et ABA (cheminée).

Coût de l'opération : 12 897 € TTC pour l'électricité, subventionnée par l'État à hauteur de 24%, 40 000 € TTC environ pour le toit et la cheminée, subventionnés par l'État à hauteur de 30%.

ENTRETIEN DES VOIES D'ESCALADE DU SITE DU « ROCHER QUI RÉPOND » À PLAMPINET

La sécurisation et l'entretien du très prisé site d'escalade du « rocher qui répond » a été confiée à l'association Escalade Conseil 05 en partenariat avec le guide N.Bonnet. Cette réhabilitation complète s'est déroulée durant le printemps 2021 avec principalement la vérification des points de progression et des relais. Les voies très fréquentées sont maintenant équipées d'anneaux aux relais pour limiter les entretiens. Au total, ce ne sont pas moins de 48 voies d'escalade réparties sur les 3

secteurs (initiation, Shana et Suzy) qui ont étés contrôlées et remises au goût du jour.

Coût de l'opération : 3 000 € TTC, subventionnée par le département à hauteur de 50%.

À LA RECHERCHE DE LA MEILLEURE IMPLANTATION POUR LA FUTURE MAIRIE

Conformément à son programme, la municipalité s'est engagée depuis 2020 à restructurer les bâtiments techniques et administratifs de la mairie. Cela s'est traduit dans un premier temps par le déménagement en janvier 2021 de la mairie à Ville-Basse, dans les locaux de l'ancienne poste plus spacieux, sains et mieux isolés notamment.

Coût de l'opération : 28 000€ TTC dont 4 000€ de subventions

Le conseil municipal a ensuite étudié toutes les possibilités d'accueil de la nouvelle mairie, en retenant 3 sites potentiels : réhabilitation du bâtiment de la Cure/mairie au centre de Ville-Haute, rénovation de l'ancienne école de Ville-Basse ou enfin construction neuve au hameau de Fortville. Une « assistance à maître d'ouvrage » a été confiée au bureau-conseil Chauvin pour établir un bilan structurel des bâtiments existants et analyser les avantages et inconvénients de chacune des solutions envisagées. En parallèle la commune a demandé l'appui de l'Architecte des bâtiments de France pour connaître les contraintes à respecter dans chaque projet, ainsi que des conseils auprès du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour bien intégrer les spécificités de Névache (notamment en termes

d'Urbanisme).

Coût de la mission d'étude : 16 362,50 € (études de Faisabilité Choix du site (12 100 €) et Programmation du projet (4 262,50 €)) dont 50% de subventions de la part de la Caisse des dépôts et consignations.

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Le RTM (Restauration des Terrains de Montagne, service de l'ONF) a été missionné pour une étude sur le ruissellement du bassin versant de Plampinet, ainsi que la procédure de Déclaration d'Intérêt Général nécessaire pour réaliser les travaux sur le ravin de la Ruine.

Coût de l'opération : 14 000 € pour la maîtrise d'ouvrage du ravin de la ruine, avec demande de subvention auprès de l'État (40%) et la région (40%) en attente de réponse ; 12 000 € pour l'étude sur la protection de Plampinet financée par les fonds Barnier de la DDT (Direction dé-partementale des territoires).



DE NOUVELLES ADRESSES À NÉVACHE!

Après la nomination des rues il y a quelques années, 2021 a vu la numérotation de tous les bâtis névachais. Chaque bâti a ainsi été géolocalisé pour lui attribuer un

numéro donné selon le côté de la voie sur lequel il se trouve, et sa distance du début de la voie. Ce travail a permis de contribuer à la Base d'Adressage Nationale, fichier utile à nombre d'administrations, La Poste, les secours... Chaque propriétaire a ensuite été invité à récupérer puis installer sa plaque émail-lée parmi les 415 commandées.

Coût de l'opération : 12 000 € TTC environ (géolocalisation et fourniture des plaques) subventionnée à hauteur de 70% par le département.



UN NOUVEAU PONT DU RATELY

Permettant l'accès à la rive droite de la Clarée au niveau de Lacou, le pont du Rately montrait des signes de faiblesse depuis quelques temps. Les Services Technique municipaux lui ont offert un joli coup de neuf à l'automne 2021, à l'aide de quelques journées de travail et de mètres cubes de mélèze local.

Coût de l'opération : réalisée en régie par les STM, achat du bois non isolé (achat global).

RÉFECTION DE VOIRIES À PLAMPINET

Endommagée par les orages très intenses du 15 juin 2021, la route des Acles a été rétablie dans le cadre de travaux d'urgence confiés à l'entreprise Giraud. Cet orage et les précédents ont révélés que le chemin des Jardins servait d'exutoire au torrent d'eau, inondant par la même occasion des habitations. L'entreprise Colas a été missionnée pour réaliser des aménagements destinés à baisser le niveau du chemin afin que les eaux s'écoulent vers un regard puis vers la clarée.

Coût de l'opération : 15 378 € TTC, subventionnée par le département et la CCB à hauteur de 65%.



EMBELLISSEMENT PUIS GOUDRONNAGE DES DSE ET DE LA BANDE PIÉTONNE ENTRE VILLE-HAUTE ET VILLE-BASSE

Après leur mise en place il y a quelques années déjà par la CCB, les nouveaux points de collectes d'ordures (Dispositifs Semi Enterrés) ont été embellis cette année grâce dans un premier temps aux travaux préparatoires réalisés par les services communaux (terrassement, pose des bordures...). Ils ont été ensuite goudronnés par la Routière du Midi en même temps que l'enrobé du cheminement piéton entre Ville-Haute et Ville-Basse, dont la gestion est communale.

Coût de l'opération : travaux préparatoires effectués en régie par les Services Techniques Municipaux, puis 15 604 € TTC pour le goudronnage, subventionnée par le département à hauteur de 55%.



UN NOUVEL UNIMOG ET SA LAME DE DÉNEIGEMENT

L'historique unimog orange de la commune a été remplacé en juillet 2021 par un modèle flambant neuf de ce véhicule polyvalent fourni par Dauphiné Poids Lourds. Cet engin servira bien entendu au déneigement, mais sera aussi un compa-

gnon idéal toute l'année. Répondant aux standards et normes du moment, il améliorera la sécurité et les conditions de travail grâce notamment à plus de confort de conduite et une meilleure insonorisation de l'habitable. La lame de déneigement a elle aussi été remplacée au profit d'une lame plus large et adaptée au nouvel engin.

Coût de l'opération : 156 000 € TTC pour l'unimog, subventionnée par la région (40%) et le département (30%). 12 240 € TTC pour la lame de déneigement, subventionnée par la région (70%).



ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNÉE

Comme chaque année, le pôle « valorisation des territoires de montagne » du CPIE Haute-Durance, association entrepreneuriale agréée d'utilité sociale, s'est vu confié quelques travaux à découvrir au détour des sentiers de Névache, parmi lesquels le détournement du départ du sentier d'accès à Pécé, la rénovation du sentier des Thures, l'enlèvement d'arbres au milieu de la Clarée, la revégétalisation des sentes au départ du sentier des Muandes ou encore la mise en défens des sentes du sentier des Béraudes.

D'autres travaux sur les sentiers sont prévus par le CPIE ou le concours de bénévoles, dont ceux de l'Association Coordination Sentiers Névache : passerelle de Biaune, montée au col du Chardonnet, passerelles en rive droite de la Clarée du pont du Mouttet vers les Drayéres...

Coût de l'opération : enveloppe maximum de 15 000 € TTC définie pour le CPIE Haute-Durance.



UN TERRAIN MULTISPORT FLAMBANT NEUF

Projet d'équipement initié par la précédente municipalité et dont la finalisation était au programme de la nouvelle, le « city stade » a vu ses premiers joueurs cet automne avant les premières neiges. Sorti de terre fin septembre-début octobre à Roubion, il constitue, avec l'ancien tennis, un ensemble cohérent pour la pratique de nombreux sports. Il sera plébiscité par les jeunes et moins jeunes Névachais pour la pratique de nombreux sports : football, handball, basket ball, volley... En libre accès pour tous, il profitera aussi bien aux écoliers névachais pour les activités hors classe, qu'aux pompiers pour leur entraînement, hôtes du camping ou du village en général, névachais de tous âges amateurs de sports collectifs... Le chantier a été confié aux entreprises Agorespace (structure) et Colas (terrassement) parmi les 4 sociétés habilités consultées.

Coût de l'opération : 85 624€ TTC subventionnée par le département (20%), la région (25%) et l'État (13,89%).

Avenir du téléski du Bois Noir

Le conseil municipal du 25 novembre 2021 a décidé de faire une consultation citoyenne pour éclairer la décision du conseil municipal sur le devenir du téléski du Bois Noir, victime d'un dramatique incendie en septembre

incendie en septembre dernier.

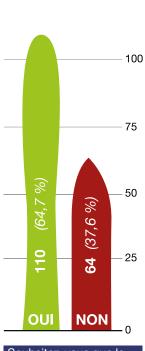
La population a été questionnée après lecture d'éléments exposés : premiers estimatifs supérieurs à 110 000 € pour la réhabiliation, déficit de fonctionnement, réchauffement climatique, la valeur patrimoniale... Pas moins de 170 réponses ont été reçues avant la fin de la consultation fixée au 10/12/2021 : une vraie réussite ! Des réponses très souvent étavées et nous remercions donc toutes les personnes qui ont pris le temps de réfléchir sur le devenir de cette activité. À la question posée, le cœur l'emporte sur la raison avec presque

65 % de favorable à la réhabilitation (2 sondés ont répondu à la fois «oui» et «non»). La municipalité va donc pousser plus loin les possibilités de reconstructions, qu'elle pourra débuter sous réserve de financements.

QUELQUES RÉ-PONSES AUX QUESTIONS PO-SÉES

· Qui a fait le diagnostic et évalué les coûts de réhabilitation ? C'est la société A2C transports par câbles qui travaille déià avec la commune sur des dossiers de sécurité et contrôle des téléskis qui a effectué le diagnostic. Pour l'évaluation des coûts, cette société a demandé pour chaque poste plusieurs devis, tout en consultant les ressources locales. qu'elles soient matérielles ou humaines. Cette évaluation ne tient pas compte des travaux qui peuvent être réalisés en régie par les services techniques ni de ceux qui pourront être réalisés par les citoyens comme cela a été plébiscité et sera privilégié par la commune.

- Pourquoi pas une restauration plus légère ? L'incendie a endommagé la gare et la réglementation impose de la changer complètement. L'objectif et d'installer un modèle d'occasion plus récent.
- Quels financements sont possibles ? Pour le financement des subventions seront recherchées mais la commune essayera dans la mesure du possible de faire appel à un financement participatif proposé par de nombreux citoyens.
- Quelles sont les étapes à venir? Il faudra dans un premier temps nommer un maître d'œuvre qui s'occupera de la procédure de marché, puis consulter les entreprises et choisir celles qui interviendront, faire les relevés topographiques et le dossier d'urbanisme (délais rallongés en raison du site classé) avant d'effectuer les travaux et enfin faire contrôler les installations pour leur mise en marche (au mieux fin 2022).
- Quid des autres propositions ?
 Des idées alternatives et notamment des activités autour de la luge ont été mentionnées. Ces idées seront examinées dans un second temps par la municipalité.



Souhaitez-vous que le téléski du Bois Noir soit réhabilité ?